



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 19080

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'importance du dépistage des troubles liés à l'autisme. En effet, il semble qu'il existe des tests médicaux assez performants pour permettre un repérage précoce de ces signes précurseurs de la maladie. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser le bien-fondé de cette information et les raisons pour lesquelles ces tests ne sont pas utilisés systématiquement en France.

Texte de la réponse

Le dépistage précoce de l'autisme et des troubles apparentés revêt une importance particulière puisqu'il conduit à une prise en charge précoce adaptée et à une réduction des conséquences de ces troubles dans la vie quotidienne. Afin de mettre en place ce dépistage précoce, une conférence de consensus doit, dans un premier temps, être organisée sous l'égide de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé. Cette conférence de consensus pourrait avoir lieu en 2004. Dès que les résultats seront connus, il conviendra alors d'organiser ce dépistage de façon plus systématique en s'appuyant notamment sur l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19080

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4045

Réponse publiée le : 22 décembre 2003, page 9894